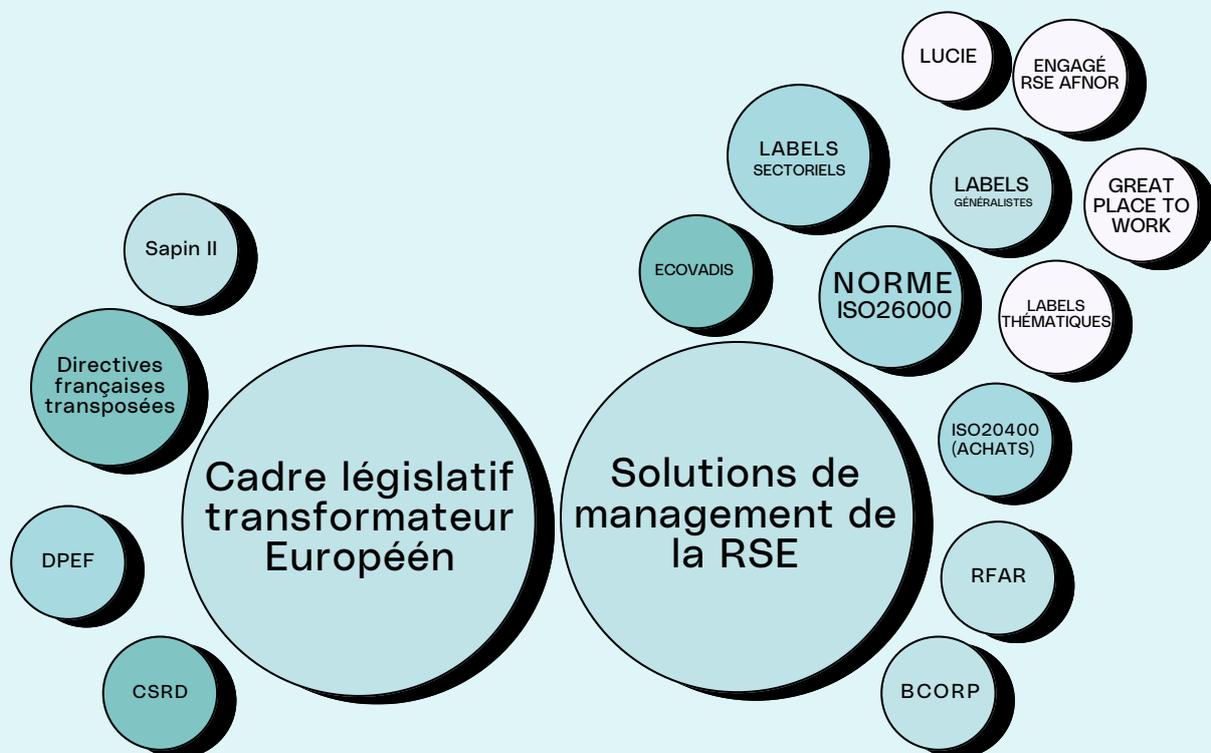


Les principaux indicateurs RSE applicables aux Achats responsables



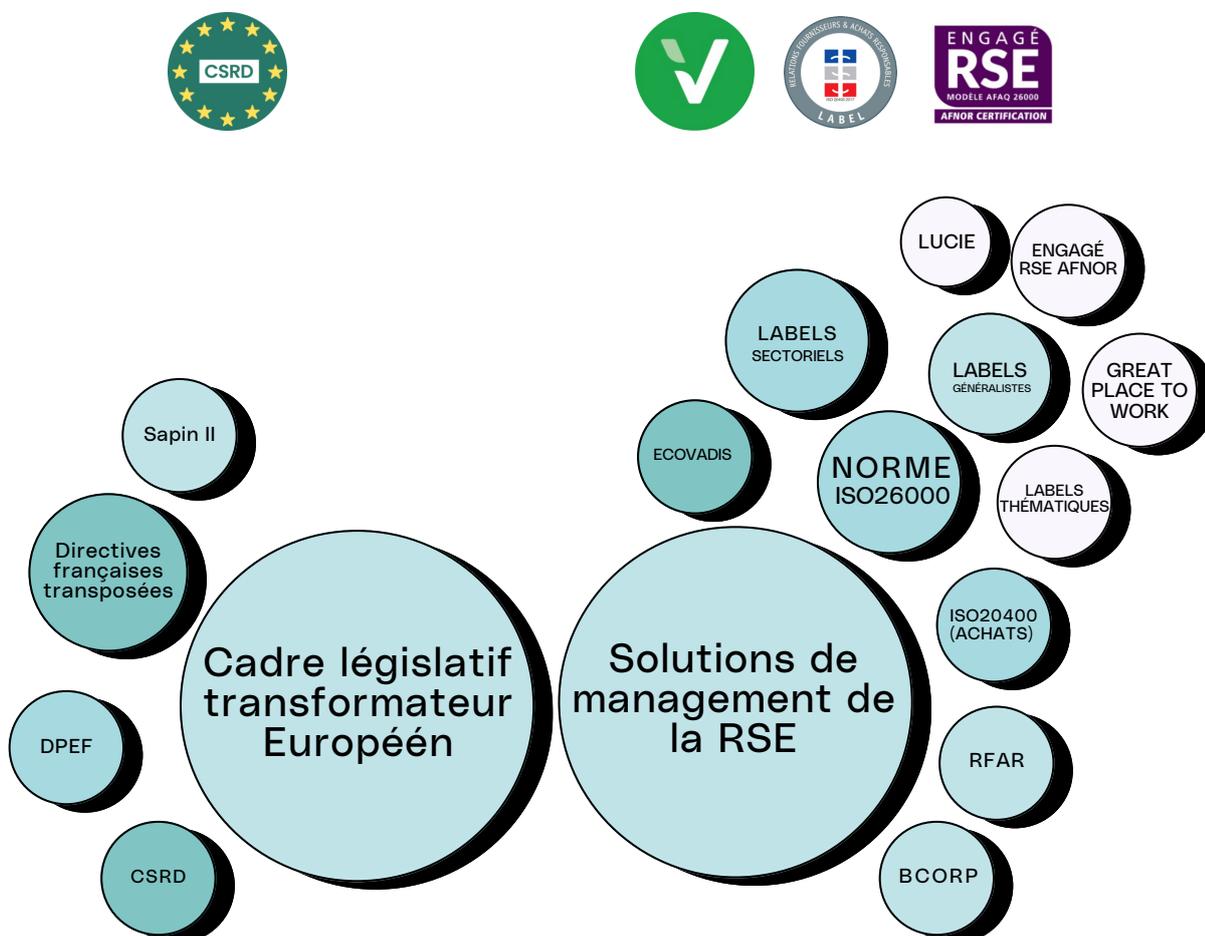
Les référentiels retenus

Pour identifier six indicateurs universels couvrant les différentes dimensions de l'écosystème RSE et réglementaire, nous nous appuyerons sur plusieurs référentiels essentiels : la CSRD, EcoVadis, le label Relations Fournisseurs & Achats Responsables, ainsi que la certification AFNOR modèle AFAQ 26000.

Ces référentiels nous guideront dans l'extraction des indicateurs les plus pertinents pour les directions Achats.

Ce livre blanc analysera ensuite comment intégrer stratégiquement ces indicateurs au sein des processus Achats pour simplifier la gestion, améliorer la conformité, et renforcer la performance globale des entreprises. L'objectif est de démontrer comment ces indicateurs, au-delà de répondre aux exigences réglementaires, peuvent créer de la valeur en optimisant la gestion des Achats responsables au sein des organisations.

En résumé, nous étudierons les indicateurs issus de six référentiels sélectionnés pour comprendre leurs interactions avec les Achats et déterminer comment les intégrer efficacement dans un plan d'action Achats responsables.





EcoVadis est une plateforme mondiale de notation qui évalue les performances en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans des domaines tels que l'environnement, le travail, l'éthique et les achats durables.

Grâce à ses évaluations, EcoVadis aide les entreprises à améliorer leur impact social et environnemental.

Plus de 100 000 entreprises dans le monde utilisent EcoVadis pour renforcer leurs pratiques RSE et favoriser des chaînes d'approvisionnement plus responsables.

Analyse des Indicateurs liés aux Achats et Recommandations pour une Validation Complète

Dans le cadre de l'évaluation de la performance en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), le fichier Ecovadis a révélé un total de 84 indicateurs spécifiquement liés aux Achats, à la chaîne d'approvisionnement, et à la supply chain, parmi les 472 indicateurs analysés. Ces indicateurs couvrent plusieurs thématiques clés, soulignant l'importance de pratiques d'achats responsables et durables.

Thèmes principaux des indicateurs

Les indicateurs relatifs aux Achats se concentrent principalement sur les aspects suivants :

- 1. Diversité et inclusion** : De nombreux indicateurs exigent la mise en place de dispositifs visant à promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de la chaîne d'approvisionnement. Cela inclut l'adoption de pratiques qui encouragent la diversité parmi les fournisseurs.
- 2. Évaluation RSE des fournisseurs** : L'évaluation continue des pratiques RSE des fournisseurs est essentielle. Cela inclut des audits réguliers et des évaluations pour s'assurer que les fournisseurs respectent les standards sociaux et environnementaux.
- 3. Intégration des critères de durabilité** : Les processus d'achats internes doivent intégrer des critères de durabilité. Cela garantit que les décisions d'achat prennent en compte l'impact environnemental et social des produits et services.
- 4. Réduction des émissions** : Réduire les émissions de CO₂, en particulier celles liées au Scope 3, est un objectif crucial. Cela implique une gestion active de la chaîne d'approvisionnement pour minimiser l'empreinte carbone.
- 5. Surveillance et audits** : La surveillance et les audits des pratiques RSE des fournisseurs jouent un rôle clé dans le respect des engagements de durabilité de l'entreprise.
- 6. Politiques d'achats responsables** : L'adoption de politiques d'achats responsables, alignées avec les objectifs de durabilité, est un élément fondamental pour assurer la conformité aux indicateurs Ecovadis.

Quelles actions recommandées pour valider les indicateurs ?

Afin de valider intégralement les 84 indicateurs identifiés, le service Achats peut entreprendre les actions suivantes :

1. Développer une politique d'achats responsables : Il est essentiel de formaliser une politique d'achats responsables qui intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). Cette politique doit être clairement communiquée à tous les fournisseurs pour s'assurer de leur engagement.

2. Mettre en place un programme d'audit des fournisseurs : Des audits réguliers doivent être réalisés pour évaluer les performances RSE des fournisseurs. Ces audits permettront de s'assurer que les pratiques des fournisseurs sont alignées avec les standards attendus.

3. Encourager la diversité et l'inclusion : Le service Achats doit développer des initiatives pour promouvoir la diversité au sein de la chaîne d'approvisionnement. Cela pourrait inclure le soutien à des fournisseurs issus de groupes minoritaires ou dirigés par des femmes, et l'intégration de clauses liées à la diversité dans les contrats.

4. Réduire les émissions liées à la supply chain : Des actions spécifiques doivent être mises en œuvre pour réduire les émissions de CO2 associées à la chaîne d'approvisionnement. Cela pourrait passer par une optimisation des transports, le choix de fournisseurs locaux, ou encore des partenariats pour développer des solutions à faible impact environnemental.

5. Intégrer des critères de durabilité dans les processus d'achats : Tous les processus d'achat doivent être revus pour inclure des critères de durabilité. Cela concerne aussi bien la sélection des fournisseurs que l'approvisionnement en matières premières.

6. Former les équipes Achats : Une formation continue des équipes Achats sur les pratiques d'achat durable, la gestion des risques RSE, et les nouvelles réglementations est indispensable pour garantir l'efficacité des actions mises en place.

En mettant en œuvre ces actions, le service Achats sera en mesure de valider les indicateurs Ecovadis associés, tout en renforçant les pratiques responsables et durables de l'entreprise.

Ces initiatives permettront non seulement de répondre aux exigences de l'évaluation, mais aussi de contribuer à une chaîne d'approvisionnement plus éthique et durable.



La mise en conformité avec la directive CSRD pose un défi majeur pour de nombreuses entreprises, notamment en matière d'accès aux indicateurs précis exigés par cette réglementation.

L'accès à des données détaillées, telles que les émissions de Scope 3 ou les pratiques de durabilité des fournisseurs, est actuellement limité, surtout dans des chaînes d'approvisionnement complexes et globales.

Le manque de standardisation des informations disponibles complique encore la tâche des entreprises.

Cependant, ce défi ne doit pas empêcher les entreprises de commencer à identifier les actions nécessaires pour se conformer à la CSRD.

Il est crucial de comprendre que la CSRD impose une approche progressive, permettant aux entreprises de se préparer en amont en renforçant leur collecte de données et leurs processus de gestion des risques liés à la durabilité.

Par exemple, même si les données sur les émissions de Scope 3 ne sont pas entièrement accessibles, les entreprises peuvent déjà évaluer les pratiques de durabilité de leurs fournisseurs et améliorer leurs processus de reporting en vue des exigences futures.

Précisions sur les Impacts pour les Chaînes d'Approvisionnement et les Achats :

1. Reporting des Émissions de Scope 3 : L'une des exigences les plus critiques est le rapport des émissions de gaz à effet de serre de Scope 3. Ces émissions sont indirectement causées par l'entreprise à travers sa chaîne de valeur, que ce soit en amont (fournisseurs) ou en aval (utilisation et élimination des produits). Cela signifie que les entreprises devront collecter et déclarer les données d'émissions de leurs fournisseurs, ce qui peut être complexe, surtout pour les chaînes d'approvisionnement mondiales.

2. Pratiques d'Achats Durables : Les entreprises devront évaluer et divulguer les pratiques de durabilité de leurs fournisseurs, y compris les impacts environnementaux, les conditions de travail et les questions de droits de l'homme. Cela pourrait nécessiter une réévaluation des processus de sélection des fournisseurs, en privilégiant ceux qui présentent de meilleurs résultats en matière de durabilité pour assurer la conformité.

3. Gestion des Risques et Opportunités : La CSRD oblige également les entreprises à identifier et gérer les risques et opportunités liés à la durabilité dans leurs chaînes d'approvisionnement. Cela implique de réaliser une diligence raisonnable sur les fournisseurs pour atténuer les risques liés aux dommages environnementaux, aux problèmes sociaux et aux échecs de gouvernance, qui pourraient affecter la performance globale de durabilité de l'entreprise.



4. Reporting Standardisé : Le reporting doit être réalisé dans un format numérique standardisé, facilitant la comparaison des pratiques de durabilité entre entreprises. Cela renforce la transparence des opérations de la chaîne d'approvisionnement, offrant aux parties prenantes un accès à des données de durabilité plus détaillées.

En conclusion, bien que l'accès à des indicateurs précis soit limité, il est crucial de commencer à structurer les actions pour se conformer à la CSRD.

Quelles actions un service Achats pourrait mettre en œuvre pour anticiper la conformité avec la CSRD ?

- 1. Élaborer une Politique d'Achats Responsables :** Formaliser une politique intégrant des critères ESG, clairement communiquée aux fournisseurs, pour garantir leur engagement aux standards de durabilité de la CSRD. Cela établit une base pour une chaîne d'approvisionnement durable.
- 2. Stratégie de Collecte de Données :** Développer une stratégie pour la collecte et la vérification des données des indicateurs CSRD, notamment les émissions de Scope 3. L'automatisation de la collecte de données est cruciale pour la précision et la conformité.
- 3. Audits des Fournisseurs :** Effectuer des audits réguliers pour évaluer les pratiques RSE des fournisseurs, garantissant leur conformité avec les exigences de la CSRD et identifiant les domaines d'amélioration.
- 4. Formation des Équipes Achats :** Mettre en place une formation continue axée sur la CSRD, les pratiques d'achat durable et la gestion des risques ESG. Une équipe bien formée assure une intégration efficace des critères de durabilité.
- 5. Intégrer les Critères de Durabilité :** Réviser les processus d'achat pour inclure des critères de durabilité alignés avec la CSRD, garantissant que les fournisseurs respectent les normes environnementales, sociales et de gouvernance.
- 6. Système de Reporting et de Suivi :** Développer un système de reporting pour suivre les progrès en matière de durabilité, conforme aux exigences de la CSRD et capable de générer des rapports cohérents pour démontrer la conformité.

En conclusion, les actions nécessaires pour se conformer aux indicateurs EcoVadis et à la CSRD montrent des similitudes frappantes, notamment en matière de développement de politiques d'achats responsables, d'intégration de critères de durabilité dans la sélection des fournisseurs, et de mise en place de systèmes de reporting standardisés.

Ces parallèles suggèrent d'hors et déjà qu'une approche unifiée permettrait non seulement de satisfaire aux exigences réglementaires, mais aussi de renforcer la durabilité globale par les Achats.



Le label Engagé RSE AFNOR est une certification qui évalue les entreprises sur leur engagement en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), selon les principes de la norme ISO 26000.

Ce label couvre des domaines clés tels que la gouvernance, les droits de l'homme, les pratiques environnementales, et les relations avec les parties prenantes.

Grâce à cette certification, AFNOR aide les entreprises à structurer et améliorer leurs démarches RSE, favorisant ainsi une performance durable et responsable.

Analyse des Indicateurs liés aux Achats et Recommandations pour une viser une Validation Complète

Dans le cadre de l'évaluation du label Engagé RSE, l'analyse a révélé un total de **56 indicateurs spécifiquement liés aux Achats, à la chaîne d'approvisionnement, et à la supply chain, parmi les 472 indicateurs examinés.**

Ces indicateurs se concentrent sur des thématiques clés, mettant en lumière l'importance d'une gestion responsable des achats et des relations avec les fournisseurs.

Thèmes principaux des indicateurs

Les indicateurs relatifs aux Achats se répartissent principalement autour des axes suivants :

1. Évaluation et engagement RSE des fournisseurs : Ces indicateurs soulignent la nécessité d'évaluer les engagements RSE des fournisseurs et d'intégrer ces critères dans les appels d'offres et contrats.

2. Analyse des risques RSE : L'identification et l'évaluation des risques sociaux, environnementaux, et économiques dans les familles d'achats sont primordiales pour anticiper les impacts négatifs.

3. Suivi des achats responsables : Les indicateurs exigent un suivi précis des volumes d'achats auprès d'entreprises locales et celles engagées dans la RSE.

4. Politique d'achats responsables : L'adoption d'une politique d'achats responsables, avec des objectifs mesurables, est essentielle pour aligner les pratiques avec les standards de durabilité.

5. Contribution au développement local : Encourager et mesurer l'impact des achats auprès de fournisseurs locaux est un objectif crucial.

6. Utilisation d'énergie renouvelable : Intégrer l'utilisation d'énergie renouvelable dans les processus des fournisseurs est un élément valorisé.



Quelles actions recommandées pour valider les indicateurs ?

Afin de viser la validation de l'intégralité des 56 indicateurs identifiés, le service Achats peut entreprendre les actions suivantes :

- 1. Élaborer une politique d'achats responsables :** Formaliser une politique qui intègre des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance), et s'assurer qu'elle est communiquée à tous les fournisseurs.
- 2. Mettre en place un système d'évaluation des fournisseurs :** Réaliser des audits réguliers pour évaluer les performances RSE des fournisseurs et intégrer ces critères dans les contrats.
- 3. Réaliser une analyse des risques RSE :** Identifier les risques associés aux achats et développer des stratégies pour les minimiser.
- 4. Suivre les achats auprès d'entreprises locales et engagées :** Mettre en place des indicateurs pour suivre et mesurer l'impact des achats sur l'économie locale et durable.
- 5. Promouvoir l'utilisation d'énergie renouvelable :** Collaborer avec les fournisseurs pour intégrer l'énergie renouvelable dans leurs processus de production.
- 6. Former les équipes Achats :** Assurer une formation continue sur la gestion des risques RSE et les pratiques d'achat durable.

En mettant en œuvre ces actions, le service Achats sera en mesure d'espérer la validation de l'ensemble des indicateurs du label Engagé RSE d'AFNOR, tout en renforçant les pratiques responsables de l'entreprise.

Ces initiatives se recoupent une nouvelle fois largement avec les exigences des référentiels Ecovadis et la CSRD, renforçant ainsi la nécessité d'une approche unifiée, cohérente et proactive des services Achats pour atteindre les objectifs de durabilité fixés par le cadre réglementaire et les solutions de management de la RSE sélectionnés par l'entreprise ou ses clients.



La charte RFAR (Relations Fournisseur Achats Responsables) est un cadre de référence conçu spécifiquement pour les Achats, visant à promouvoir des relations éthiques, responsables, et durables entre les entreprises et leurs fournisseurs.

Fondée sur 10 principes clés, elle couvre des aspects cruciaux tels que l'éthique, la transparence, le respect des engagements, et le soutien à l'économie locale.

Cette charte permet aux entreprises de structurer leurs pratiques d'achats en accord avec les objectifs de responsabilité sociétale et de développement durable.

Analyse des Indicateurs RFAR et Recommandations pour une Validation Complète

Dans le cadre de l'évaluation selon la charte RFAR, un ensemble d'indicateurs spécifiques aux Achats a été identifié, soulignant l'importance de pratiques responsables alignées avec les principes de la charte.

Thèmes Clés des Indicateurs RFAR

Les indicateurs relatifs aux Achats mettent l'accent sur les domaines suivants :

- 1. Politique d'Achats Responsables** : Élaborer et mettre en œuvre une politique intégrant des critères RSE dans les processus d'achat.
- 2. Suivi des Volumes d'Achats** : Gérer et suivre les volumes d'achats, notamment auprès des PME, pour soutenir l'économie locale.
- 3. Engagements RSE** : Renforcer les engagements clairs en matière de RSE, y compris la prévention de la corruption et la gestion des risques.
- 4. Respect des Délais de Paiement** : Maintenir des relations équitables avec les fournisseurs en respectant rigoureusement les délais de paiement.
- 5. Gestion des Risques RSE** : Identifier et gérer efficacement les risques RSE pour assurer des pratiques d'achats responsables.



Quelles actions recommandées pour valider les indicateurs ?

Pour valider ces indicateurs, le service Achats peut entreprendre les actions suivantes :

1. **Développer une Politique d'Achats Responsables** : Créer et diffuser une politique d'achats intégrant des critères RSE à tous les fournisseurs.
2. **Gérer et Suivre les Volumes d'Achats** : Utiliser des outils de suivi pour mesurer les achats, notamment auprès des PME.
3. **Renforcer les Engagements RSE** : Formaliser et renforcer les engagements RSE, incluant des mesures éthiques et de prévention de la corruption.
4. **Assurer le Suivi des Délais de Paiement** : Respecter les délais de paiement et envisager des facilités de paiement anticipé pour soutenir les PME.
5. **Identifier et Gérer les Risques RSE** : Conduire une analyse régulière des risques RSE dans les achats et mettre en place des plans d'action pour les atténuer.
6. **Former les Équipes Achats** : Proposer des formations sur les pratiques d'achat responsable et la gestion des risques RSE.

Conclusion

L'implémentation de ces actions permettra au service Achats d'espérer une validation complète des indicateurs de la charte RFAR, tout en renforçant les pratiques responsables de l'entreprise.

Ces initiatives convergent avec les exigences d'autres référentiels comme EcoVadis et la CSRD, et engagé RSE Afnor soulignant une nouvelle fois l'importance d'une approche unifiée et cohérente des équipes Achats pour atteindre les objectifs de durabilité.

02

6 actions clés

Vers une Convergence des Actions Achats pour Répondre aux Exigences des Référentiels RSE, Achats responsables et de la CSRD

Dans un contexte où les Achats couvrent 40 à 80% des impacts RSE des organisations, les référentiels EcoVadis, Engagé RSE d'AFNOR, RFAR, ainsi que la réglementation CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), partagent un objectif commun : promouvoir entre autres des pratiques d'achats responsables et durables.

Afin de satisfaire aux multiples exigences de ces cadres, il est essentiel de définir et de déployer des actions transversales couvrant l'ensemble des indicateurs requis.

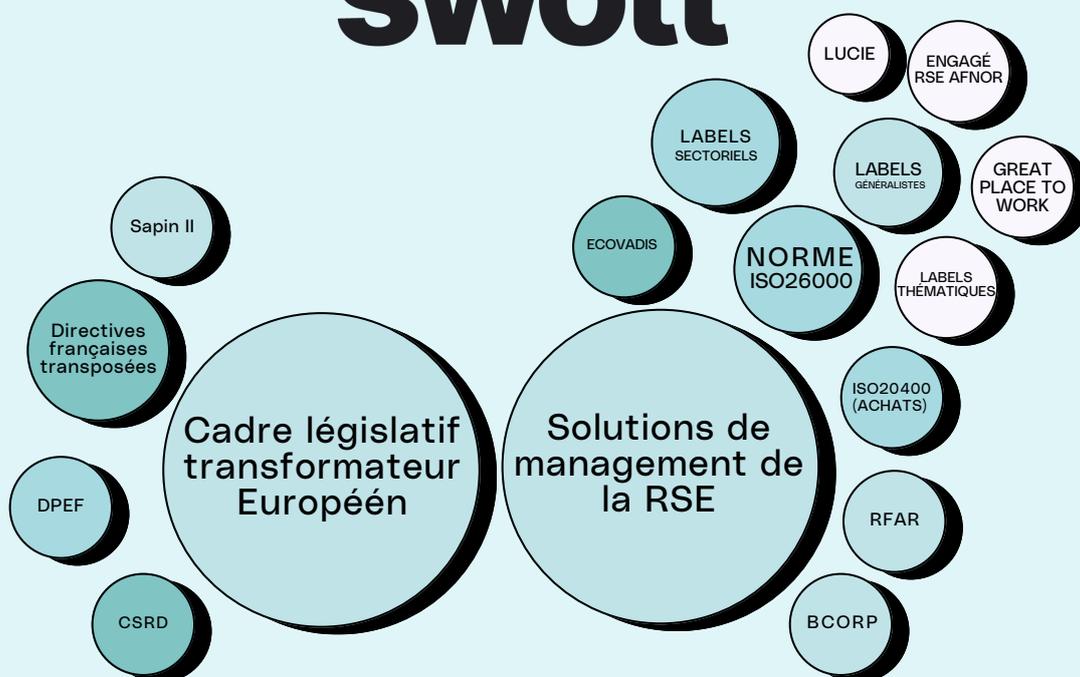
Voici six actions clés à envisager résultant de cette analyse :

- 1. Développer une Politique d'Achats Responsables Intégrée :** Une politique d'achats responsables, intégrant des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance), est essentielle. Elle doit refléter les objectifs stratégiques de l'entreprise et être communiquée à tous les fournisseurs pour garantir leur engagement.
- 2. Évaluation et Audit des Fournisseurs :** Mettre en place un programme d'évaluation et d'audit régulier des fournisseurs permet de vérifier leur conformité aux critères RSE. Ce système doit cibler les principaux risques identifiés, en particulier ceux liés à la chaîne d'approvisionnement.
- 3. Gestion des Risques RSE :** Identifier et gérer les risques RSE dans la chaîne d'approvisionnement est crucial. Cela inclut l'évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, avec une attention particulière aux émissions de CO2 et à l'éthique des pratiques.
- 4. Promotion de la Diversité et de l'Inclusion :** Promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de la chaîne d'approvisionnement est une exigence clé. Cela implique de soutenir les fournisseurs issus de groupes minoritaires ou dirigés par des femmes, en intégrant des clauses favorisant la diversité dans les contrats.
- 5. Suivi des Performances et des Engagements RSE :** Assurer un suivi rigoureux des performances RSE, notamment en ce qui concerne les délais de paiement et l'impact environnemental, est essentiel. Mettre en place des indicateurs de performance (KPIs) permet de mesurer les progrès et de démontrer la conformité.
- 6. Formation Continue des Équipes Achats :** Former continuellement les équipes Achats sur les pratiques RSE et la gestion des risques est indispensable pour assurer une mise en œuvre efficace des politiques et atteindre les objectifs de durabilité.

BESOIN DE NOUVELLES **COMPÉTENCES** POUR ATTEINDRE **VOS OBJECTIFS ?**

Et si vous les développiez avec

swott



Nous contacter

+ 33 5 82 88 03 05